

FICHE PROJET N°8

INTITULE DU PROJET :

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS DE JEUNES DANS LE PARTAGE DES LOCAUX AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

LOT :

1

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Vu la difficulté de mettre des locaux à disposition d'une seule association et la volonté d'optimiser l'utilisation des salles existantes (ou à venir) et, suite à une réflexion menée notamment avec la CLDR, le projet consiste à mettre en place une aide (accompagnement, sensibilisation, concertation) pour les clubs de jeunes afin qu'ils puissent trouver des locaux disponibles mais en les partageant avec d'autres associations.

Une première étape consistera à identifier les besoins des clubs de jeunes. Une enquête auprès de ceux-ci devra donc être menée. L'asbl ACSTA en collaboration avec le service "Educateurs de Rue", par exemple, se chargera de la réaliser.

Ensuite, il s'agira de déterminer les possibilités au niveau des différents locaux présents dans l'entité.

Différents services communaux ainsi que l'asbl ACSTA sont en charge de la coordination de l'utilisation de certaines salles par certains groupements, associations, particuliers, clubs de sport, clubs de jeunes, mouvements de jeunesse... Il s'agit :

- de l'ACSTA : asbl dont l'objectif est d'apporter une aide logistique et technique à toutes les asbl et associations de l'entité reconnues par la commune,
- du service "Tourisme et Culture" de la commune d'Assesse,
- du service "Educateurs de rue" du CPAS,
- du service "Enseignement" de la commune d'Assesse,
- de la Régie Communale Autonome des Sports.

Afin de leur présenter le résultat de la recherche des besoins en locaux des clubs de jeunes, une rencontre sera organisée entre ces différents "services". Ensemble, ils pourront également réaliser :

- un inventaire complet des locaux et salles disponibles sur le territoire communal
- une liste complète des utilisateurs actuels et potentiels
- un tableau reprenant les caractéristiques de chaque local ou salle en repartant de celui établi par le service "Tourisme" et qui reprend une série de salles ainsi qu'une grande quantité de leurs caractéristiques.

Et grâce à cette mise en commun d'informations, ils seront en mesure de déterminer s'il est possible de répondre à un maximum des besoins révélés par l'enquête.

De là, un planning d'occupation de chaque salle sera élaboré et mis à jour. Ce planning reprendra les plages horaires d'occupation des activités régulières ainsi qu'un calendrier des événements ponctuels.

Le but de ce planning est de pouvoir déterminer les disponibilités de chaque salle afin de répondre au mieux à chaque nouvelle demande.

La collaboration des gestionnaires de salle est évidemment indispensable.

Pour obtenir un planning complet, toutes les informations devront être centralisées par un seul opérateur. L'ACSTA pourra jouer ce rôle avec le soutien des services cités ci-dessus. L'idéal serait que les différents gestionnaires puissent mettre eux-mêmes automatiquement le planning à jour, par exemple, sur le site internet de l'ACSTA.

Ensuite, grâce à cet état des lieux, les possibilités de "partage" de locaux pourront être étudiées et encouragées en concertation avec les différents occupants, en particulier les clubs de jeunes pour lesquels le service "Educateurs de rue" pourrait jouer un rôle d'intermédiaire et de conseil.

Pour qu'une telle organisation fonctionne, il s'agira également d'établir une série de règles à respecter par tous les occupants. Ces règles concerneront le respect du matériel présent dans la salle ou le local, le respect du matériel des autres associations, la propreté et le rangement des lieux, le respect des horaires,...

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

- 2.2. Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités
- 3.1. Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels
- 3.3. Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l'entité.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

La réussite de ce projet repose entièrement sur le bon déroulement et la rentabilité des rencontres et des synergies entre de nombreux acteurs du territoire. Son but est d'optimiser l'occupation des salles mais cela passera par une amélioration de l'efficacité de l'information des citoyens grâce aux compétences de plusieurs acteurs locaux.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

La synthèse des forces et faiblesses de la stratégie de développement (Partie 4) met en évidence le manque de structures d'accueil et d'animation pour les jeunes de certains villages. Par contre, on

constate la présence de comités de jeunes très dynamiques à Assesse, Maillen, Crupet, Sorinne-La-Longue et Florée. Certains d'entre eux, comme plusieurs associations et mouvements de jeunesse n'ont pas tous un local adapté à leurs besoins

Et, au vu des réalités financières des communes, il est important de regrouper et de partager les différentes structures existantes, dans les limites des disponibilités de celles-ci. En effet, chaque village compte une ou des infrastructures dont des maisons de village, des locaux de club de football ou même des salles privées. Actuellement, le planning de leur occupation ne fait l'objet d'aucune coordination globale. En effet, chaque responsable gère son calendrier de son côté sans échange d'informations que ça soit dans un sens ou dans l'autre.

Ce projet est évidemment à mettre en lien avec le projet n° 25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat. Une optimisation du partage des locaux sera bénéfique aux associations existantes mais pourrait également permettre à de nouvelles associations de se développer.

Le projet permettra aussi de remédier au manque de transversalité de l'asbl L'ACSTA puisqu'il s'agira de coordonner l'occupation d'un maximum de locaux par un maximum de "groupements" quels qu'ils soient et ce, en collaboration avec plusieurs services communaux. En ce qui concerne ces derniers, de nouvelles synergies pourraient également se créer entre eux.

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Info-consultation
- CLDR
- Commune

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Toutes les associations, en particulier les groupements de jeunes (comités de jeunes, mouvements de jeunesse,...)
- Tous les habitants
- Les gestionnaires de salles

1.5. LOCALISATION

Sur l'ensemble de la commune

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Biens communaux et biens privés

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- Projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat

2. GESTION DU PROJET

- l'ACSTA
- le service "Tourisme et Culture" de la commune d'Assesse,
- le service "Educateurs de rue" du CPAS,
- le service "Enseignement" de la commune d'Assesse,
- la Régie Communale Autonome des Sports.

3. RECHERCHE DE MOYENS

Ce projet nécessitera surtout des moyens humains. En effet, le but du projet est de répondre aux demandes des habitants en évitant des dépenses inutiles grâce à l'optimisation des équipements existants.

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

Le service "Tourisme" de la commune a réalisé un tableau reprenant la plupart des salles communales et privées et un grand nombre de leurs caractéristiques.

4.2. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Il s'agit d'un projet qui demande surtout pour démarrer l'organisation de réunions de coordination et la récoltes d'informations. Il sera possible de commencer cette étape dès que les parties concernées en auront la possibilité.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 1 : 2016-2019

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Organiser une première réunion afin de rassembler en un document les informations de chaque service et de définir la méthode de travail à adopter
- Réaliser les différentes étapes définies dans la méthodologie afin d'aboutir à une base de données la plus complète possible et à un planning "interactif" convivial et efficace.

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

Le projet a pour but de permettre à des groupes de personnes de se réunir plus facilement et dans de bonnes conditions. Il s'agit d'un projet favorable au renforcement des liens sociaux par l'accompagnement des associations de jeunes au sein de la commune.

-
- Au niveau économique :

Les salles devraient en principe être mieux rentabilisées qu'actuellement. Pour la commune, cette solution est évidemment économiquement plus intéressante que la création de nouveaux locaux

- Au niveau environnemental :

Une gestion efficace des salles permettra une dispersion des coûts environnementaux et une meilleure gestion du patrimoine bâti communal, notamment en terme énergétique.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Pas de création d'emploi

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre de réponses aux besoins en locaux des clubs de jeunes
→ Source de données : ACSTA
- Niveau de satisfaction des jeunes quant au partage des locaux
→ Source de données : éducateur de rue (enquête)
- Réalisation de l'inventaire des salles
→ Source de données : ACSTA
- Réalisation du planning interactif
→ Source de données : ACSTA
- Nombre de réservations à l'aide du planning interactif
→ Source de données : ACSTA

6. ANNEXE(S)

Néant